

Les opérations « Nuit Zéro Accident »

FICHE ACTION



1. Rappel des enjeux de base du groupe « Conduites addictives » inscrit au DGO 2012-2016 du PDASR des Bouches du Rhône :

Enjeu général :

Développer des actions de prévention et d'éducation, liées à la consommation d'alcool et de « drogues » lors des sorties festives.

Enjeux secondaires :

- Développer des actions de partenariat avec le « monde festif de la nuit »
- Développer une culture de contrôle sanction liée aux déplacements nocturnes

2. Fonctionnement du groupe « Conduites addictives » :

Depuis sa mise en place le 16/06/2004, le groupe de travail se réunit tous les trimestres sous le pilotage du chargé de mission sécurité routière de la Direction des Routes et des Ports à l'Hôtel du Département. Participent à ces réunions : la Préfecture des BDR, le Conseil Départemental des BDR (Directions routes, jeunesse et communication), Les associations : aSSaJir, Avenir Santé, Plus Belle la Nuit, BUS 31-32, Tremplin, l'A.N.P.A.A.13, l'Automobile Club de Provence Marseille, Unis-Cité Méditerranée, le Centre Arlésien de Prévention Routière, Saint Martinoise de Prévention Routière13, Nez-Rouge Sud ; Les villes de Gardanne et d'Aubagne.

3. Pourquoi l'opération « nuit zéro accident » :

3-1. A l'origine, la signature de la charte sécurité routière :

Le 26 septembre 2005 s'est déroulé la signature d'une charte de qualité entre la Préfecture des Bouches du Rhône, la Fédération de l'Industrie Hôtelière des Bouches du Rhône, représentant les exploitants des débits de boissons et des restaurants et l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône qui engagent leur partenariat afin de lutter contre la conduite sous l'emprise de l'alcool et des produits stupéfiants. Ce premier acte a déclenché la mise en place du groupe enjeux conduites addictives.

Lequel a lancé le principe d'une action fédératrice des associations de prévention routière du département des Bouches du Rhône avec la mise en place des opérations « Nuit Zéro Accident ».



3-2. Les opérations « Nuit Zéro Accident »

Deux fois par an, au printemps et en automne, le groupe de travail se mobilise sur une opération de grande envergure qui fédère les associations de prévention de la sécurité routière du département autour de l'accidentalité qui touche les jeunes lors de leurs sorties nocturnes sur le thème de SAM ou « celui qui conduit c'est celui qui ne boit pas et ne se drogue pas ».

Depuis la première édition le 12 mai 2007, le groupe de travail s'est consacré à améliorer l'organisation de ces opérations, notamment :

- Par la mise en place de conventions co-signées entre les chefs d'établissements (Gérants de supermarché ou de discothèque),
- Assurer une cohésion de représentation des stands. Chaque bénévole est identifiable par un T-Shirt commun, l'affichage de l'opération sur les stands,
- Par la mobilisation et la recherche de partenaires qui apportent de la logistique et des moyens de communication (utilisation des panneaux à message variable sur autoroute...) comme : la MACIF Prévention, la MAAF, La Provence, la société Tunnel Prado Carénage, la Fondation VINCI Autoroutes, Radio VINCI Autoroutes, la DIRMED
- Par la mobilisation et la recherche de bénévoles : Intervenants Départementaux de Sécurité Routière, jeunes volontaires d'UNIS-CITE Méditerranée (volontaires en service civique), élèves du Lycée la Cadenelle MARSEILLE
- Par la formation des bénévoles afin d'être crédible et avoir un discours commun sur chaque site d'intervention.
- Par la mise en place de réunions de débriefing après chaque opération.

3-3 Pourquoi les « Nuit Zéro Accident » deux fois par an ?

En 2006 la première cause de mortalité chez les jeunes de 18 à 25 ans est l'alcool, qui est impliqué dans 40% des décès. Près de la moitié des accidents mortels liés à une surconsommation d'alcool ont lieu à l'occasion de sorties nocturnes souvent en fin de semaine. Les « pics » d'accidents rythment avec les rentrées universitaires d'automne et de printemps d'où le parti de réaliser les opérations à ces périodes de l'année.

Aujourd'hui dans le département des Bouches du Rhône, même si l'accidentalité en général stagne les jeunes et notamment ceux âgés entre 15 et 24 ans, sont particulièrement touchés par les accidents de la route. Ils représentent 28% des tués.

Dans un peu plus d'1 accident mortel sur 3 on relève un conducteur positif à l'alcool, aux stupéfiants ou au cocktail alcool + stupéfiants. Et, 1 accident mortel sur 2 intervient lors de sorties nocturnes, et notamment les week-ends.

4. Le Bilan global des « Nuit Zéro Accident »

Un nombre de « SAM » à la baisse :

- Le nombre de « SAM » est en baisse dans les discothèques depuis deux dernières éditions. On observe depuis les attentats du 13 novembre 2015 une baisse de la fréquentation des discothèques et établissements nocturnes.
- Par ailleurs chaque édition est marquée par un désengagement de dernière minute d'un établissement nocturne.
- Des attitudes persistent dans le temps, le public (30-50 ans) n'est pas vraiment réceptif aux messages de prévention.
- Le monde associatif évoluant à la baisse aussi ; depuis l'origine des « Nuit Zéro Accident », les associations comme : la Route des Jeunes, TDES Salon de Provence, Nez rouge Aix et Marseille, le Lions Club la Ciotat Lumière et maintenant Wimoov ont cessé leur activité, le groupe de travail poursuit l'aventure avec moins de bénévoles sur le terrain (une centaine aujourd'hui pour 150 à 200 à l'origine). De nouvelles structures qui luttent contre les addictions, nous ont rejoints : Plus Belle la Nuit, Tremplin, ASMPR13 de Saint Martin de Crau, le Comité Arlésien de Prévention Routière.

Des éléments positifs :

- Au fur et mesure des éditions, la « Nuit Zéro Accident » évolue avec des actions qui se développent durant la semaine (en journée) en milieu scolaire secondaire et universitaire ; grâce à l'implication de la Ville de Gardanne et des associations : Assajir, Plus Belle la Nuit, Vie Libre Martigues, Tremplin, ASMPR13 de Saint Martin de Crau, UNIS-CITE Méditerranée, du Comité Arlésien de Prévention Routière. L'opération « Nuit zéro accident » du week-end arrivant comme un temps fort.
- Un soutien logistique important des partenaires : la Prévention Routière 13 (1500 éthylo-tests, 5000 brochures alcool ...), la Macif Prévention (500 éthylo-tests), la MAAF (1000 éthylo-tests, 2000 réglettes d'alcoolémie), la société Tunnel Prado Carénage (1000 éthylo-tests), l'Automobile Club de Provence (1000 éthylo-tests), le Conseil départemental (7600 éthylo-tests, 5200 réglettes alcoolémie), la Préfecture de police (3600 éthylo-tests, 1000 réglettes alcoolémie).
- La forte implication de la FONDATION VINCI AUTOROUTES (annonce de l'opération grâce à une campagne de spots diffusés sur Radio Vinci 107.7, sur le site www.roulons-autrement.com, dans les espaces clients VINCI et message de prévention affiché sur les PMV de leur réseau autoroutier) et une dotation de 1500 éthylo-tests. Durant la semaine précédant l'opération du 21 novembre.
- L'implication de la DIR Méditerranée qui affiche un message de prévention sur les PMV de son réseau autoroutier.
- Les bénévoles des associations sur les sites de nuit et de jour qui sont présents avec une motivation sans faille malgré des conditions souvent difficiles (*espaces exigus, bruit ou froid...*)
- Des outils de communication efficaces mis en œuvre par le CD13 la réalisation et la diffusion de 300 affiches et de 20 000 flyers de l'opération dans différents lieux de rencontres (missions locales, espaces jeunesse...)

Chaque opération donne lieu à la distribution en moyenne à :

- 16 000 éthylo-tests chimiques
- 8 000 flyers annonçant les lieux de nuit partenaires
- 8 000 réglettes de calcul d'alcoolémie et autant de plaquettes d'information sur les effets de l'alcool et du cannabis au volant.

5. Les perspectives :

- Poursuivre la dynamique du groupe de travail, et « tirer vers le haut » la qualité des actions de terrain.
- Rechercher de nouvelles structures qui pourraient participer aux opérations.
- Mettre en place régulièrement des séances de formation d'actualisation de connaissances pour les participants au GT conduites addictives.
- Evaluer dans les BDR l'application de la loi du 27 décembre 2010 sur l'harmonisation des horaires de fermeture à 7 heures du matin, avec une période sans servir de boissons alcoolisées à partir de 5h30.

Coordonnateurs du projet :

Le Département des Bouches du Rhône :

Direction des Routes et des ports : Pascal LEGOUPIL 04 13 31 36 43

Courriel : pascal.legoupil@cq13.fr

Corinne BARTHELEMY 04 13 31 24 43

Courriel : corinne.barthelemy@cq13.fr

La Préfecture des Bouches du Rhône :



Le Commandant de police Valérie DIJON,
Coordinatrice Départementale de Sécurité Routière

Cabinet du Préfet de Police des Bouches-du-Rhône
Place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE cedex 06

Tel : 04 96 10 64 04 / 06 25 03 34 13

valerie.dijon@interieur.gouv.fr

Fiche actualisée en janvier 2017 par Pascal LEGOUPIL (DRP/SGR/Mission sécurité routière),